**Tutoriel saisie autorisation d’absence**

 **pour participation à congrès syndical dans 1AAD**

Il faut maintenant cliquer sur : [Compléter l’application “AA1D” sur le site de la DSDEN](https://extranet.ac-orleans-tours.fr/aa1d/accueil/enseignant)

Après vous être identifier (initiale du prénom.nom) ou/et avoir saisi votre mot de passe (NUMEN ou mot de passe réinitialisé),

 **cliquer sur « Saisir une demande » (onglet tout en haut à gauche)**

 **Renseigner : Période d’absence : du 2 mai (début de matinée) au 3 mai (fin d’après midi) 2019**

  **Dans l’onglet « Autorisation d’absence », sélectionner : « Article 13.2 – organisation représentée au conseil commun de la Fonction Publique » sous le titre « Autorisation spéciale d’absence »**

 **Et consulter les autres champs. (Au cas où, pour info, “Etes-vous TRBD\* “ : signifie êtes-vous titulaire remplaçant brigade départementale ?”)**

* **Valider la demande et confirmer la validation. Dans la partie basse apparait alors un espace ou vous devrez fournir la convocation que nous t’avons envoyée.**
* **Sous l’onglet «**Vous avez 48h pour transmettre vos justificatifs , cliquez sur **« parcourir » et aller dans vos fichiers chercher la convocation en pdf pour la joindre.**
* Cliquer alors sur **« Envoyer »**

Et le tour est joué ! Facile, non ?

Une attestation de présence vous sera délivrée lors du congrès.

Contactez-nous si vous rencontrez des problèmes avec votre hiérarchie.

Nous comptons sur ta présence.

Syndicalement

*L’équipe de la section du SNUipp-FSU 45*